

ajouter à la joye dont tous les Liegeois font justement pénétrés d'avoir pour Prince une Personne du mérite & des talens reconus dans celle qui les gouverne actuellement.

### A R T I C L E III.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

*Affaire  
concernant  
le Parlement  
de Toulouse.*

IL paroît qu'on aura encore long-tems à s'étendre sur des matieres que les Parlemens du Royaume fournissent à la continuë. Nous avons montré dans nos précédens Journaux ce que la Déclaration du Roi, enrégistrée au dernier Lit de Justice, y a causé d'opposition, de mouvemens, de remontrances : ce que d'autres Edits, ce que celui du Cadastre avec le remboursement des Dettes de la Nation ont signalé, & que quoi qu'ayant tous été régistrés ; les enrégistremens n'ont été faits, la plûpart, qu'avec des modifications. Aujourd'hui le Parlement de *Toulouse* présente du nouveau. Le Duc de Fitzjames, nommé par le Roi pour y aller faire inscrire sur les Régîtres la Déclaration du Lit de Justice, a cru pouvoir user de force envers les Membres de ce Parlement qui s'y oppoient. Il les a consignés dans leurs maisons, &, comme on l'a déjà marqué, il y a mis des sentinelles pour les empêcher d'en sortir. Cet Acte, pris pour un acte de violence, a porté le Parlement de *Toulouse*, dès qu'il a été libre, à examiner la conduite du Duc de Fitzjames, & l'a décrété à être oiii, en-  
suite